

Dossier de demande d'aide « Fonds de relance »

Volet 1 - aide d'urgence aux commerces de proximité

Dans le contexte de crise sanitaire et de crise économique sans précédent liée à l'épidémie de Covid-19, la Communauté de communes du Pays de Saint-Fulgent - Les Essarts, a souhaité mobiliser des moyens exceptionnels en complément de ceux de l'État et de la Région pour aider les entreprises et surtout les plus petites d'entre elles, à passer cette période difficile.

En complément du fonds territorial Résilience, et suite au contexte de reconfinement la volonté des élus est de soutenir les commerces de proximité ayant subi une nouvelle fermeture administrative.

LES CONDITIONS D'ATTRIBUTION DE LA SUBVENTION :

Le volet 1 est une mesure de soutien aux commerces de proximité qui s'adresse aux :

- TPE, microentreprise et indépendant
- De moins de 10 salariés
- Dont le Chiffre d'Affaires est inférieur à 1 million d'euros
- Qui exerce cette activité en activité principale
- Avec un point de vente physique sur le territoire de la Communauté de communes
- Ayant subi une fermeture administrative

Et dont l'activité concerne :

- Café, Hôtellerie et Restauration (CHR) / traiteur (hors commerce ambulants)
- Equipement du foyer (Meubles, décoration, ...)
- Biens culturels et de loisirs (Librairie, sport, loisirs créatifs, fleuriste, ...)
- Equipement de la personne (prêt à porter, parfumerie, bijouterie, chaussure, ...)
- Activité de services aux particuliers (Agence de voyage, photographe, salle de sport, salon de coiffure, institut de beauté, salon de tatouage, toiletteur, auto-école...)

Cette aide sera versée sous la forme d'une subvention unique de 1 000 €.

Le présent document est un dossier type de demande d'aide au titre du dispositif

« Fonds de relance – Volet 1 »

Votre dossier doit être envoyé en un exemplaire à l'adresse suivante :

Communauté de communes du Pays de Saint-Fulgent - Les Essarts
Service Développement Economique
2 rue Jules Verne
85250 SAINT FULGENT

ou par mail : economie@cfulgent-essarts.fr

Pour tout renseignement complémentaire, vous pouvez nous contacter au 02 51 43 81 61.

Liste des pièces constitutives du dossier de demande

Pour toute demande d'aide, voici la liste des documents à fournir :

- Le dossier de demande d'aide « Fonds de relance », dûment complété (page 3 à 5)
- Un extrait du Répertoire des Métiers (RM), datant de moins de 3 mois
ou un extrait du Registre du Commerce et des Sociétés (RCS), datant de moins de 3 mois
- Un relevé d'identité bancaire ou postal de l'entreprise

Lettre de demande de l'entreprise

Entreprise :

Adresse :

.....

.....

A, le .../.../....

Monsieur le Président,

Je vous prie de bien vouloir trouver ci-joint mon dossier de demande d'aide d'urgence aux commerces de proximité.

J'ai bien noté que :

- ce dossier ne sera examiné que si tous les documents et renseignements demandés y sont joints,
- la subvention sollicitée est accordée sur la base du règlement (CE) n° 1998/2006 de la Commission européenne du 15 décembre 2006 concernant l'application des articles 87 et 88 du Traité aux aides de minimis. Ce règlement prévoit qu'une entreprise ne peut dépasser un plafond de 200.000 € en trois ans pour toutes les aides de ce type.

D'autre part, j'atteste sur l'honneur :

- répondre à l'ensemble des critères d'éligibilité du dispositif repris en page 1 du présent document,
- avoir été concerné par la fermeture administrative de mon commerce suite au décret n° 2020-1310 du 29 octobre 2020,
- ne pas bénéficier d'une autre aide financière communale similaire (hors aide à l'immobilier),
- m'engager à être partenaire de l'opération jeu concours « jouons le jeu avec nos commerçants » organisée par la Communauté de communes et programmée en février 2021*,
- être en situation régulière au regard des obligations fiscales, sociales et environnementales,
- ne pas être en redressement judiciaire, sauf à disposer d'un plan de continuation,
- que mon entreprise n'a pas perçu plus de 200.000 € d'aides publiques (subvention, prêt, garantie, avances remboursables, allègements fiscaux et sociaux...) encadrées par ce régime durant les trois dernières années, conformément au tableau des aides publiques obtenues joint en annexe,
- l'exactitude des renseignements fournis dans ce dossier.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'assurance de ma considération distinguée.

Le représentant légal de l'entreprise,
(Civilité, nom, prénom, fonction, signature et cachet de l'entreprise)

* Cette date pourra être décalée en fonction de l'évolution de la crise sanitaire liée à l'épidémie de COVID-19

LISTE DES AIDES PUBLIQUES

Déclaration des aides publiques au titre des aides accordées sur la base du Règlement UE n°1407 / 2013 de la Commission Européenne du 18 décembre 2013 concernant l'application des articles 107 et 108 du Traité sur le fonctionnement de l'Union Européenne aux aides de Minimis.

Indiquer l'ensemble des aides publiques obtenues au cours des trois dernières années, ainsi que les demandes d'aides en cours de traitement.

Aides obtenues :

Nom de l'aide et objet de programme	Organisme financeur	Nature de l'aide (*)	Montant de l'aide	Date d'octroi

Demandes d'aides en cours de traitement :

Nom de l'aide et objet de programme	Organisme financeur	Nature de l'aide (*)	Montant de l'aide	Date d'octroi

(*) subvention, avance remboursable, crédit d'impôt, bonification d'intérêt, exonération fiscale, sociale, etc....

Pour mémoire, liste des principales autres aides existantes :

- soutien aux actions collectives (pôles de compétitivité, appels à projets, DINAMIC Entreprises ...)
- soutien à l'innovation (OSEO Innovation - ANVAR, Fonds Régional à l'Innovation (FRI), Prestation Technologique Réseau (PTR), Crédit d'Impôt pour la Recherche (CIR), Fonds de Recherche et de Technologie (FRT), COntention de Recherche pour les TECHniciens Supérieurs (CORTECHS), projets de R&D ...)
- aides à la performance environnementale (ADEME - Région)
- aides à l'export (Analyse Internationale, Prim'Export, PAS International, CAP International, Crédit d'impôt export, Soutien Individualisé à la Démarche EXport (SIDEX) ...)
- aides à la formation (Engagement De Développement de la Formation (EDDF) ...)
- aides à l'immobilier d'entreprise
- aides aux artisans et commerçants (Opération de Restructuration de l'Artisanat et du Commerce (ORAC) ...)
- aides aux entreprises industrielles du secteur agricole et forestier (FEOGA – FEADER, FEP, IFOP, Prime d'Orientation Agricole (POA), Aide régionale à l'industrie du bois (CAP Bois / ARDIBOIS), Aide Régionale à l'Investissement des Industries Agro-Alimentaires (ARIA) ...)
- Contrat d'Appui à la Performance (CAP), Pré-CAP, Objectif Performance, Fonds Régional d'Aide au Conseil (FRAC), Prime Régionale à la Création d'Entreprise (PRCE), Prime Régionale à l'Emploi (PRE), Prime à l'Aménagement du Territoire (PAT), Aide aux Chômeurs Créateurs ou Repreneurs d'une Entreprise (ACCRE), Encouragement au Développement d'Entreprises Nouvelles (EDEN) ...
- allègements fiscaux, exonérations de taxes professionnelles, réductions des droits de mutation, prêts à taux bonifié par une société de reconversion...